

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous assurer que cette juridiction englobe également les raffineries d'uranium et les autres utilisations secondaires? La Saskatchewan s'inquiète surtout du peu d'information qu'elle peut obtenir du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et d'Eldorado Canada au sujet des résultats des études de l'environnement et de l'hygiène qui ont été faites.

Le ministre pourrait-il s'engager à rendre publics les résultats de ces études concernant l'incidence sur la santé et sur l'environnement de l'extraction et du raffinage d'uranium?

M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si mon ministère a fait des études de ce genre. Je m'informerai. Il serait plus à propos de poser cette question au ministre responsable de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Je m'informerai pour déterminer si nous avons effectivement fait faire des études de ce genre.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POLITIQUE À L'ENDROIT DES EMPLOYÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au président du Conseil du Trésor tout en lui donnant le temps de retourner à son siège. C'est la troisième fois que je prends la parole pour tâcher de savoir où en est l'étude de surclassification ou de classification entreprise par le gouvernement.

Le 22 novembre, l'ex-président du Conseil du Trésor a déclaré, comme on peut le lire à la page 1372 du *hansard*:

Monsieur l'Orateur, je rendrai publics d'ici quelques jours les résultats de cette étude sur la classification effectuée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Je ferai également connaître à ce moment-là la réaction du gouvernement aux conclusions de cette étude.

Ma question est toute simple. Est-ce vrai que les conclusions sont si embarrassantes que le gouvernement tente de les mettre aux oubliettes? Si ce n'est pas le cas, le ministre nous dirait-il pourquoi il tarde tant à nous exposer ces faits que les Canadiens veulent tellement connaître, car ils veulent savoir combien de millions de dollars nous avons perdus?

Une voix: Voilà une petite question simple et anodine!

L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor): La réponse à la première partie de la question est non, et je vais déposer ces faits à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

● (1502)

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, le ministre nous fournira-t-il l'occasion d'entendre sa voix à l'appel des motions? Et, à ce propos, pourrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'au moment où il déposera ce document, il fera une déclaration concernant la solution que le gouvernement entend appor-

Développement économique

ter suite à l'étude sur la classification, fournissant ainsi aux députés l'occasion de lui poser des questions? Pourrait-il nous donner cette assurance?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, je vais volontiers réfléchir aux instances du député.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai deux importantes questions procédurales que j'aimerais expédier le plus rapidement possible. Cependant, si je pouvais être assuré que nous pourrions en terminer rapidement des affaires courantes, peut-être pourrions-nous les aborder immédiatement. Je veux parler de la question que le député de Calgary-Centre (M. Andre) a soulevée hier, et de la question de privilège que le député de Durham (M. Lawrence) a soulevée il y a quelque temps.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES RÉPERCUSSIONS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur le président, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je désire déposer, dans les deux langues officielles, les termes du mandat du comité consultatif sur les répercussions des télécommunications sur la souveraineté canadienne.

* * *

[Traduction]

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ÉTABLISSEMENT

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement

Le 4 décembre—Le premier ministre propose la motion suivante: Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Jules Léger, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Son Excellence:

La Chambre des communes ayant examiné le texte proposé du décret déposé sur le bureau de la Chambre le 4 décembre 1978, relativement à l'établissement d'un département d'État au Développement économique, le prie de bien vouloir approuver ledit décret.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la présente séance ou de la prochaine séance de la Chambre.